



**Déclaration préalable de l'Unsa Education de Dordogne**  
**Ajustements de rentrée 1<sup>er</sup> Degré du 6 septembre 2022**

Monsieur le préfet,  
Monsieur le président du Conseil Départemental,  
Madame l'inspectrice d'académie,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'UNSA Education souhaite tout d'abord une bonne rentrée scolaire à l'ensemble des personnels œuvrant en Dordogne pour la qualité du service public d'Education Nationale. Nous avons une pensée particulière et des remerciements pour les personnels de la DSDEN qui n'ont pas compté leurs heures afin de préparer au mieux cette reprise.

Une rentrée, sans les affres du Covid, sous un protocole réduit au socle, est un véritable soulagement pour l'ensemble de la profession mais aussi pour les familles et les élèves. Espérons que cette crise sanitaire nous épargne tout au long de l'année scolaire ! Qu'elle permette à chacune et chacun d'enseigner, d'éduquer, d'apprendre, de réapprendre le vivre ensemble dans un climat serein, d'exercer la citoyenneté et de faire vivre les valeurs de la République auxquels l'UNSA Education est fortement attachée.

Le président de la République a dressé un constat amer, voire cynique de l'Ecole sans pour autant questionner les causes endogènes des cinq années d'un premier quinquennat marqué par un train de réformes, une juxtaposition de dispositifs, une multiplication d'expérimentations, une profusion d'injonctions descendantes... Le métier d'enseignant et, au-delà, les métiers de l'Education au sens large n'attirent plus. L'explication est certainement à chercher du côté des conditions de travail et de la rémunération, qui se sont dégradées au fil des années. Nous ne cessons de dénoncer le manque de moyens de remplacement qui engendre le mécontentement des parents, la culpabilité des collègues en arrêt et la suppression des jours de décharge statutaire des directeurs et directrices.

Ce CDEN doit acter les derniers ajustements de rentrée dans le 1<sup>er</sup> degré avec des moyens toujours trop contraints : 3.66 Equivalent Temps Plein alors que les documents transmis mettent en évidence cinq écoles où une ouverture est nécessaire. Nous allons devoir choisir, trancher, au détriment des écoles et des élèves qui ne pourront bénéficier de moyens supplémentaires.

La problématique des PIAL, que nous portons régulièrement dans cette instance, sans pour autant réclamer l'abandon du dispositif est de nouveau préoccupante en cette rentrée. 38 ETP pour le recrutement d'AESH ne seront encore une fois pas suffisants tant les demandes s'accroissent. Nous savons malheureusement qu'encore une fois tous les élèves notifiés ne pourront avoir l'accompagnement dont ils ont besoin. Notre département a la particularité d'avoir confié la coordination des PIAL aux enseignants référents. Nous voyons bien que cette spécificité commence à épuiser les personnels. Madame l'inspectrice, nous souhaiterions être associés aux travaux de ce chantier à réouvrir. La charge de travail ne peut être comblée uniquement par une indemnité. Pour que ces missions soient correctement exercées, il est nécessaire que

cela se fasse dans un cadre horaire déterminé et dans des conditions satisfaisantes. Nous soulignons également qu'il est bien dommage que les AESH en mission ne puissent être remplacés lorsque ces personnels sont en arrêt maladie, et d'autant plus quand il s'agit d'un arrêt prévu comme un congé maternité. Encore une fois en bout de chaîne ce sont les élèves qui en pâtissent...

Nous rappelons aussi à cette instance qu'un autre chantier est à mettre en œuvre dans le département et qu'il nécessitera le travail conjoint de l'Education Nationale et des services du Département : celui de la resectorisation des collèges notamment ceux des grandes villes, corrélé à une offre de transport scolaire adaptée.

Nous évoquerons enfin une « arlésienne » de cette instance : la ruralité et le maillage territorial de l'Ecole publique. La convention ruralité, grâce à laquelle une amorce de travail de restructuration avait été engagée, doit être réactivée et amplifiée. Chaque acteur doit s'y associer et prendre sa part de responsabilité. Ce n'est qu'à ce prix que notre territoire sera moins impacté par les fermetures et qu'il contrera l'ouverture des écoles privées hors contrat. Pour les défenseurs de l'école publique et laïque que nous sommes à l'UNSA, ce serait un symbole fort.

L'UNSA Education ne fera pas dans le misérabilisme et le catastrophisme de principe en cette rentrée 2022, mais ne dédouanera pas non plus notre institution de ses responsabilités : les premières étant de retrouver la considération pour les enseignants, l'écoute, une approche sociale des enjeux éducatifs, de redonner de l'attractivité aux métiers de l'enseignement et de l'Education, de rendre enfin inclusive l'Ecole, dans toute la complexité de cette problématique, de redonner du sens à nos métiers par l'affirmation de priorités éducatives partagées, et de nous apporter le soutien indispensable à nos conditions d'exercice.

L'UNSA Education de la Dordogne et ses syndicats agiront au quotidien dans cette dynamique.

Les représentants de l'UNSA Education : Hélène Maletterre, François Marty, Sabine Turschwel